Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac STMG, veuillez visiter :
coursbacstmg.fr/annales-sujets-et-corriges

Bac STMG

Philosophie

Session 2025 • Code sujet : **25-PHTEME2** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Technique et pensée (1 question) **Page 3**

2. Justice et protection des plus faibles (1 question) **Page 4**

3. Explication d'un texte de Hegel sur l'art, la nature et la vérité (9 questions) **Page 5**

4. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Philosophie/2025/Bac STMG - Philosophie - Session 2025 - 7-Sujet.pdf

1. Technique et pensée

Le candidat choisit une dissertation philosophique parmi trois sujets. Le sujet interroge les effets du développement de la technique sur la possibilité de penser.

Question Sujet 1. Discuter la question : « Le développement de la technique nous empêche-t-il de penser ? »

La technique désigne les moyens inventés pour agir sur le monde. Son développement, c'est leur multiplication et leur perfectionnement. Penser, toutefois, ne se réduit pas à calculer : c'est aussi questionner et juger. Le sujet demande donc si les outils modernes suppriment notre autonomie intellectuelle.

On peut le craindre : la recherche constante de rapidité et d'efficacité favorise les automatismes. Consulter sans recul un fil d'actualités disperse l'attention ; suivre une recommandation algorithmique sans l'examiner abandonne son jugement. La technique semble alors nous empêcher de réfléchir.

Mais elle peut aussi soutenir la pensée : l'écriture conserve les idées et permet de les confronter ; les outils de calcul libèrent du temps pour des problèmes plus complexes. Ils ne pensent pas à notre place si nous les questionnons.

Ainsi, l'obstacle n'est pas le développement technique en lui-même, mais l'usage passif qui substitue l'automatisme au jugement. Maîtrisée et interrogée, la technique devient un moyen de penser.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La technique entrave la pensée lorsqu'elle remplace le jugement, mais peut l'étendre si nous la maîtrisons et l'interrogeons.

2. Justice et protection des plus faibles

Le candidat choisit une dissertation philosophique parmi trois sujets. Le sujet questionne le rôle de la justice à l'égard des personnes les plus faibles.

Question Sujet 2. Discuter la question : « La justice doit-elle être au service des plus faibles ? »

La justice désigne l'égalité des droits, mais aussi les institutions qui les rendent effectifs. Les « plus faibles » sont ceux qui, faute de ressources ou de pouvoir, risquent de ne pas pouvoir exercer leurs droits. Être « à leur service » peut donc signifier les protéger, sans leur accorder de privilèges arbitraires. La question oppose ainsi l'égalité devant la loi à la correction des inégalités réelles.

D'un côté, une justice qui ignore les désavantages concrets laisse les plus vulnérables sans protection réelle : l'accès aux soins ou à l'instruction peut exiger une aide particulière. Mais une faveur accordée sans règle commune devient partiale et peut léser d'autres personnes. La justice ne saurait donc se réduire à défendre un groupe.

Elle doit garantir des droits égaux et corriger les inégalités qui empêchent certains de les exercer. À la manière du principe de différence de Rawls, une inégalité peut être acceptable si elle améliore la situation des moins favorisés. La justice sert ainsi les plus faibles au nom de l'équité, sans renoncer à l'universalité de la loi.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La justice doit protéger les plus faibles et corriger les inégalités qui entravent leurs droits, tout en garantissant à tous l'égalité devant la loi.

3. Explication d’un texte de Hegel sur l’art, la nature et la vérité

Le candidat explique un extrait de l’Esthétique de Hegel, qui compare l’œuvre d’art au produit naturel et défend la dimension spirituelle et la durée de l’art. Il peut répondre aux questions d’analyse, de synthèse et de commentaire dans l’ordre, ou suivre le développement de son choix en indiquant son option au début de la copie.

Éléments d’analyse

Question A.1. Expliquer pourquoi l’on dit qu’un « produit humain » est inférieur aux « produits de la nature ».

Cette infériorité est d’abord une opinion commune : le produit humain paraît moins vivant que le produit naturel. La nature est associée à Dieu et produit des êtres vivants, dont les parties sont harmonieusement organisées jusque dans les détails. L’œuvre, au contraire, semble superficielle : elle représente parfois la vie, mais ne la possède pas. Hegel présente cette opposition avant de la dépasser : elle juge l’art à partir de son origine humaine et de sa matière, sans considérer sa dimension spirituelle.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> L’opinion commune privilégie la nature, vivante et organisée, tandis que l’œuvre humaine paraît inerte et superficielle.

Question A.2. Présenter les raisons qui peuvent faire penser que l’œuvre d’art est une « chose morte ».

Considérée comme un simple objet, l’œuvre n’a ni sentiment ni vie organique. Son support demeure de la pierre, du bois ou de la toile ; dans un poème, il s’agit de mots et de discours. À la différence d’un être vivant, ses matériaux ne sont pas animés par une organisation qui relie harmonieusement chaque partie. La vie qu’elle semble manifester reste donc à la surface, comme une apparence représentée. Hegel décrit ici l’œuvre sous son aspect matériel, non encore comme création spirituelle.

- Elle ne ressent pas et ne vit pas.
- Son matériau paraît inerte, malgré l’apparence de vie qu’il représente.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Matériellement inerte, l’œuvre ne possède ni sentiment ni vie organique ; sa vitalité semble seulement représentée.

Question A.3. Expliquer pourquoi il ne faut pas envisager l’œuvre d’art « sous son aspect de chose », mais « en tant que spiritualité », et donner un exemple.

Réduire l’œuvre à son support, c’est confondre l’objet matériel avec l’œuvre d’art. Pour Hegel, l’art naît de l’esprit et existe pour lui : l’esprit donne une forme au matériau et y fait apparaître une signification partageable. Le « baptême de l’esprit » désigne cette transformation, non un sacrement réel. L’œuvre est donc davantage que la matière dont elle est faite.

Par exemple, une toile n'est matériellement que tissu et pigments ; composée en portrait, elle rend présente une personne et peut exprimer son caractère ou une émotion.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'œuvre devient art lorsque l'esprit transforme la matière en une signification que d'autres peuvent percevoir.

Question A.4. D'après le texte, expliquer ce qui fait en dernier lieu la « supériorité » de l'œuvre d'art.

La supériorité tient finalement à la durée : la nature produit des êtres vivants, mais périssables, tandis que l'art donne une présence durable à ce qui disparaît. Les événements s'évanouissent après avoir eu lieu ; l'œuvre les représente et en conserve la vérité. Cette durée ne signifie pas que le support matériel soit indestructible. Hegel compare ici la persistance de l'œuvre comme création spirituelle à la disparition des êtres et des événements naturels.

> « L'œuvre d'art leur confère de la durée, les représente dans leur vérité impérissable. »

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La supériorité de l'art réside dans sa durée : il préserve la vérité de ce que le temps fait disparaître.

Éléments de synthèse

Question B.1. Formuler la question à laquelle l'auteur tente de répondre dans ce texte.

La question directrice est la suivante : l'œuvre d'art, produit humain et apparemment inerte, est-elle inférieure aux produits de la nature, qui sont vivants et présentés comme l'œuvre de Dieu ? L'enjeu est de savoir selon quel critère comparer art et nature. Si l'on ne considère que la matière, l'art semble inférieur ; si l'on prend en compte l'esprit et la durée, sa valeur peut être supérieure. Le texte examine ainsi une hiérarchie spontanée pour la dépasser.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'art humain est-il inférieur à la nature vivante, ou sa dimension spirituelle lui donne-t-elle une supériorité propre ?

Question B.2. Dégager les différents moments de l'argumentation du texte.

Le texte avance de l'objection à la réponse de Hegel en trois moments :

1. Il expose l'opinion selon laquelle la nature, vivante et divine, est supérieure aux œuvres humaines.
2. Il reconnaît que l'œuvre, considérée comme objet matériel, paraît privée de vie et n'en offre qu'une apparence superficielle.

3. Il dépasse cette réduction : l'œuvre est une création spirituelle dont la durée conserve la vérité des événements.

Le critère décisif passe donc de la vie matérielle à l'esprit et à la permanence.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Objection de l'infériorité de l'art ; constat de son inertie matérielle ; affirmation de sa valeur spirituelle et durable.

Question B.3. En vous appuyant sur les éléments précédents, dégager l'idée principale du texte.

L'idée principale est que l'œuvre d'art ne se réduit pas à son support matériel. Même si elle est inerte comme objet, elle reçoit de l'esprit une signification et existe pour être appréhendée par l'esprit. Sa valeur ne tient donc pas à une vie organique comparable à celle de la nature.

Hegel lui attribue une supériorité propre : elle donne une forme durable aux événements et en représente la vérité, au lieu de les laisser s'évanouir dans l'instant.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L'art dépasse la nature en donnant une forme spirituelle et durable à la vérité des événements.

Commentaire

Question C.1. Expliquer ce que nous apprend la comparaison entre l'art et la nature.

La comparaison montre que l'art et la nature ont des qualités différentes : la nature produit des êtres réellement vivants, tandis que l'œuvre d'art, comme objet, est faite d'une matière inerte. Mais l'opposition ne suffit pas à conclure à l'infériorité de l'art. La nature est périssable ; l'œuvre peut rendre durable une signification spirituelle. Elle n'est donc pas seulement une copie appauvrie du vivant.

- La nature manifeste la vie organique.
- L'art exprime l'esprit et préserve une signification.

La comparaison porte sur ces modes d'existence, non sur l'indestructibilité matérielle des œuvres.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> La nature donne la vie organique ; l'art donne une forme durable et partageable à une signification spirituelle.

Question C.2. Expliquer en quel sens l’œuvre d’art est porteuse de vérité.

L’œuvre est porteuse de vérité parce qu’elle représente les événements et leur confère une durée qui dépasse leur apparition fugitive. Elle ne conserve pas seulement une trace matérielle : sa forme rend présent ce qu’elle représente et permet d’en saisir la signification. La « vérité impérissable » désigne ainsi ce que l’œuvre fait reconnaître au-delà de l’instant.

Par exemple, une tragédie ne se contente pas de rapporter les paroles d’un personnage : elle met en scène un conflit humain que les spectateurs peuvent encore comprendre. La vérité artistique est transmise par l’œuvre, même si son support matériel peut se dégrader.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> L’art rend durable et perceptible la vérité des événements, au-delà de leur disparition immédiate.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2025)

Bilan de l'épreuve : Épreuve de philosophie du baccalauréat technologique, toutes séries, session 2025, code 25-PHTEME2, d'une durée de quatre heures. Aucun coefficient n'est imprimé. Le candidat traite au choix une dissertation sur la technique ou la justice, ou explique un texte de Hegel sur l'art, la nature, la spiritualité, la durée et la vérité. L'épreuve évalue l'analyse, la synthèse et l'argumentation.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Hegel distingue l'œuvre d'art comme objet matériel, privé de vie, de l'œuvre d'art comme spiritualité destinée à l'esprit.
- Le produit naturel est vivant mais périssable ; l'œuvre d'art peut durer et préserver ce que les événements font disparaître.
- L'œuvre d'art représente les événements dans leur vérité impérissable et leur confère ainsi une forme de durée.
- Une dissertation philosophique examine les termes du sujet, construit une problématique et développe un raisonnement organisé.

Points de vigilance & attentes du jury

- Choisir un seul des trois sujets et répondre précisément à la question proposée.
- Pour le texte, distinguer l'œuvre comme chose matérielle de sa dimension spirituelle.
- En option n°1, traiter les questions d'analyse, de synthèse et de commentaire dans l'ordre.
- En option n°2, suivre un développement cohérent et indiquer l'option choisie au début de la copie.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser l'explication du texte de Hegel ?

Vous pouvez répondre dans l'ordre aux questions de l'option n°1, de manière précise et développée, ou suivre le développement de votre choix avec l'option n°2. Indiquez l'option retenue au début de votre copie.

Q : Pourquoi Hegel dit-il que l'œuvre d'art est supérieure au produit naturel ?

Comme objet, l'œuvre est privée de vie. Sa supériorité tient à sa dimension spirituelle et à sa durée : elle représente les événements dans une vérité que leur disparition ne détruit pas.

Q : Combien de sujets faut-il traiter et quelle est la durée de l'épreuve ?

Le candidat traite au choix un seul des trois sujets : deux dissertations ou une explication de texte. L'épreuve dure quatre heures. Aucun coefficient n'est indiqué sur le sujet.

Q : Un barème ou une répartition des points est-il fourni ?

Le sujet ne présente pas de barème ni de répartition des points. Pour l'explication, il propose des questions d'analyse, de synthèse et de commentaire, ainsi que deux manières de rédiger la copie.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbacstmg.fr/assets/annales/bac-stmg/Philosophie/2025/Bac STMG - Philosophie - Session 2025 - 7-Sujet.pdf
Ressources Bac STMG : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.